

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

FORMATION THÉORIQUE – CATÉGORIE B

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Elle porte sur 10 thèmes :

Dispositions légales en matière de circulation routière : Signalisation, intersections, croisement, dépassement, arrêt et stationnement...	Les notions diverses : Documents du véhicule ; le transport de personnes et le chargement ; L'assurance.
Le Conducteur : Responsabilité, défaillances, permis probatoire, produits psychoactifs	La mécanique du véhicule et ses équipements : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.
La Route : nuit, intempéries, autoroute, zones dangereuses	Les premiers secours : Protéger/Alerter/Secourir
Les Autres Usagers de la route : Spécificités, risques, partage de la route...	L'environnement : l'éco-mobilité ; l'éco-conduite.
Prendre et quitter son véhicule : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.	La sécurité du passager et du véhicule : Installation des passagers, nouveaux équipements

COURS THEMATIQUES EN PRÉSENTIEL :

- Avec un enseignant :
 - Les mardis et jeudis de 19H00 à 20H00
 - Cours collectifs sur la base du volontariat
 - Choix des thèmes à la demande de l'auditoire

TESTS D'ÉVALUATION : Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route

- Les mercredis et vendredis de 19H00 à 20H00
- Collectifs et/ou individuels
- À la suite de la correction, un enseignant répond aux questions

FORMATION EN LIGNE : Site Codes Rousseau - EASYSYSTEME

- Avec Code d'accès
- Horaires libres
- Cours selon les thèmes de l'examen suivies de 20 questions d'évaluation par thème
- Séries de tests d'évaluation
- Examens blancs
- Échanges par mail avec l'enseignant pour répondre à des incompréhensions ou pour obtenir des compléments d'informations

Un entraînement régulier permet un apprentissage efficace et plus rapide.

FRANÇOIS AUTO-ÉCOLE

72, RUE TRUFFAUT 75017 PARIS

01.46.27.22.18 – www.francois-auto-ecole.com

Siret : 442 283 446 00015 – APE : 8553Z – RCS : Paris

Agrément : E 01 075 2410 0 – TVA : FR 5744228344600015

N° d'Activité Professionnelle : 11755621075

FORMATION PRATIQUE

Catégorie B – Voiture				
Cours individuels				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8H à 20H	8H à 20H	8H à 20H	8H à 20H	8H à 20H

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une **régularité des leçons de conduite**.
Un rythme de 4 heures par semaine est proposé pour une meilleure efficacité. Votre enseignant sera votre référent.

Des **bilans de compétences** seront effectués au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.